

# Le missel 2010 : Une liste des fêtes qui s'est beaucoup allongée

Publié le 14 novembre 2009 · 4 min de lecture



Sauf avis contraire, les articles, coupures de presse, communiqués ou conférences que nous publions ici n'émanent pas des membres de la FSSPX et ne peuvent donc être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

## Présent du 14 novembre 2009

La suppression obstinée, par l'épiscopat français, des fêtes patronales de la France, est compensée, dans le *Missel des dimanches*, **par l'arrivée en masse de fêtes que l'on n'avait jamais vues**, avant la messe en français, s'introduire parmi les célébrations catholiques. Nous lisons dans ce « missel » :

Le 29 novembre 2009 : « **Dans la communauté musulmane**, Aid al Kabir, fête du sacrifice du bélier qu'Abraham a immolé en remplacement de son fils. »

Du 12 au 19 décembre : « **Fête juive de Hanoukka**h commémorant la victoire des Maccabées et la nouvelle dédicace de l'autel du temple de Jérusalem après sa profanation par les Grecs en 160 avant notre ère. »

Le 18 décembre : « **Fête du nouvel an pour la communauté musulmane**. »

Le 27 février 2010 : « **Fête juive de Pourim** où la communauté fait mémoire du jeûne d'Esther, lorsque le peuple a été libéré du projet d'extermination des juifs exilés en Perse. »

Page 192 : « **Il y a quatorze siècles, en 610, Mahomet**, alors simple caravanier, commença à prêcher pour ramener le peuple de La Mecque à la religion du Dieu unique et lui enseigner la soumission à la volonté divine. »

Le 21 mars : « **Collecte des dons pour le CCFD**. »

Le 19 mai : « **Fête juive de Chavouot**, fête des moissons et du don de la Loi. »

Le 12 août « commence pour les musulmans **le mois de jeûne du Ramadan** ».

Le 18 septembre « **la communauté juive célèbre le grand pardon, Yom Kippour**, le jour le plus solennel de l'année, consacré à l'expiation des péchés ».

Du 23 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, « **dans la communauté juive, fête de Soukkot ou des Tentes**, commémorant le séjour au désert lors de l'Exode ».

Dernier dimanche d'octobre : « **Fête de la Réformation.** »

### **Ce n'est plus un missel.**

Un missel, dit le Littré, est le « livre ecclésiastique qui contient les messes propres aux différents jours et fêtes de l'année ». Selon le Grand Larousse, c'est le « livre qui contient les prières de la messe ». Selon le Grand et le Petit Robert, il s'agit bien du « livre liturgique qui contient les prières et les lectures nécessaires à la célébration de la messe pour l'année entière ». Et si l'on trouve ces références sémantiques trop exclusivement profanes, interrogeons le *Dictionnaire de la foi chrétienne* publié par les très catholiques Editions du Cerf, il confirme que le missel est bien un « livre liturgique contenant les textes et les rubriques pour la célébration de la messe ».

Je laisse à de plus savants le soin de décider quelle qualification juridique et morale mérite donc le (soi-disant) *Missel des dimanches 2010* : « abus de confiance » ? « tromperie sur la marchandise » ? ou quelque autre ? En tout cas le fait est là : **ce prétendu missel contient aussi d'autres choses que les « textes et rubriques pour la célébration de la messe »**. Il serait plus honnête de lui donner désormais un autre titre que celui de « missel ». Simple suggestion à l'adresse de **Mgr Robert Le Gall**.

Aux plus savants je laisse aussi la charge d'examiner si les insuffisances théologiques de cette messe modernissime ont été réellement corrigées. Limitons-nous ici à quelques-unes des observations qui peuvent sauter aux yeux du simple laïc.

Par exemple, page 65, nous apprenons que dans la messe en français, ce sont « **les fidèles qui vont donner la communion** », sans aucune mention des supposées « circonstances exceptionnelles » qui avaient naguère servi de prétexte (provisoire) pour introduire cette communion laïcisée. Elle est devenue le rite ordinaire et obligatoire de la messe en français.

On remarquera aussi **la suppression obstinée du « consubstantiel »** dans le Credo. Cette suppression dans la messe en français est antérieure de plusieurs années à la promulgation d'une messe nouvelle par **Paul VI** : par quoi l'on voit qu'en France, le vrai problème n'est pas purement et simplement celui de la messe de Paul VI, mais en outre et surtout celui d'une messe particulière, **et particulièrement inacceptable : la messe en français, la messe de notre épiscopat, à nulle autre pareille**.

JEAN MADIRAN

Article extrait de Présent n° 6968 du samedi 14 novembre 2009

